

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL N°28**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 5 avril 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 29 mars 2024, s'est réuni le 5 avril 2024 à 8h30 à St Didier-sur-Chalaronne sous la Présidence de Paul Ferré.

La séance est ouverte à 8h30

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de membres présents : 24
Nombre de votants : 24

Date de convocation : 29 mars 2024
Secrétaire de séance : Romain COTTEY

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE		X		LAURENT AGNES			X
	AGATY GUILLAUME		X		BOUCHARD MARC	X		
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER			X
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID			X
	PALLOT JACQUES			X	CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES	X			DANNACHER MICHELE		X	
	BIGOT AGNES	X			MARMIER NOELLE		X	
	SAJUAN CATHERINE	X			FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC		X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE		X Pouvoir à Mr Ferré		MARQUOIS MICHEL		X	
	BODILLARD MARIE-CLAUDE	X			DUBOST MICHEL	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE		X		JAMBON MICHEL	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
	SAUVAGE CLAUDIE		X		ROZIER JOELLE			X
	CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL		X	
RABUEL CLAUDE		X		LAURENT MICHELE			X	
GOIFFON CHRISTIAN		X		BEROU JEAN-PHILIPPE			X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	LUX JEAN-MICHEL		X Pouvoir à CLEYET-MARREL CLAUDE		LUCENET THIERRY			X
	VIOT DOMINIQUE		X		RIBOLLET ROGER		X	
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE POUVOIR DE MR LUX ARRIVE A 9H	X			CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE	X			DOUCET-BON BRUNO		X	
	ROBERT MAGALI			X	PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY			X	BEAUDET NATHALIE			X
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X	

1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Romain Cottey assure le secrétariat de séance de l'assemblée.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU N° 26 DU COMITE SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2023

Le procès-verbal du dernier Comité Syndical est approuvé à l'unanimité.

3. FAITS MARQUANTS 2023

Mr Ferré présente les faits marquants 2023.

LES FAITS MARQUANTS

- Recrutement d'une troisième personne à l'accueil
- Concours TLC, 9, 4 tonnes collectés
- Passage en C0.5 de 6 communes et d'une commune en PAV
- Taux de refus élevé en CS
- Départ du coordinateur technique
- Travaux déchèterie St Jean
- Reprise en régie en totalité de la collecte OMR
- Baisse des tonnages des différents flux
- Opérations distribution composteurs;
- Biodéchets.
- Mise en place de l'outil LIXO pour lutter contre les erreurs de tri

Mr Ferré rappelle différents éléments de 2023 :

- Des dépenses à +7 % au total, mais à +3% hors opération Composteurs
- Des recettes à + 1%.
- Baisse des tonnages ordures ménagères de 6%.
- Baisse des tonnages déchèteries de 9%.

4. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

La maquette du compte administratif 2023 a été envoyée à chaque délégué titulaire et suppléant

Mr Ferré présente les dépenses de fonctionnement :

Dépenses fonctionnement	R 2022	B 2023	R 2023	R 2023/R 2022
Virement à la section investissement	0 €	840 350 €	0 €	
Dépenses imprévues	0 €	310 099 €	0 €	
60 Achats	259 798 €	276 300 €	382 431 €	47%
61 Services extérieurs	1 073 876 €	1 245 000 €	1 099 614 €	2%
62 autres services extérieurs	79 607 €	163 619 €	292 992 €	268%
63 Impôts et taxes	542 €	1 300 €	3 229 €	
62 autre Pers Extérieur	0 €	30 000 €	0 €	
63 autres impôts et taxes	8 681 €	10 000 €	9 134 €	
64 charges de personnel	809 902 €	944 500 €	912 601 €	8%
65 autres charges de gestion	1 835 340 €	1 832 520 €	1 669 754 €	-9%
66 charges financières	15 784 €	21 500 €	15 056 €	
67 charges exceptionnelles	23 311 €	40 000 €	14 555 €	
67 Opérations ordre			25 236 €	
68 dotations aux provisions	0 €	43 500 €	0 €	
68 dotations aux amortissements	301 998 €	300 000 €	299 119 €	
70 Reversements sur redevances	6 170 €	31 392 €	7 946 €	
Total dépenses fonctionnement	4 415 008 €	6 090 080 €	4 731 665,60 €	7%

Mr Ferré explique les écarts vis-à-vis de l'année 2022 :

60 Achats +122 k€

- Achats autres marchandises : +123 k€
- Achats composteurs : 2890 de 400l et 120 de 800l pour 183 k€ contre 400 en 2022 pour 29k€
- Achats bacs 23 k€ contre 35k€ en 2022

61.Services extérieurs +25k€

- Prestations services : -12k€
- EGT tonnages déchèterie -7,8 %/R 2022 soit
- Arrêt Eco déchets
- Locations véhicules +38 k€ (Bom 26T dès avril)
- Maintenance +17 k€
- Matériel Roulant : -27 k€

62. Autres Services extérieurs : +213 k€

- Affranchissements : +63k€ (opération mailing Maileva composteurs en commune)
- Télécommunications : +8 k€
- Autres services : + 122 k€ (écriture de rattachement Sytraival suite passage de M57àM4)
- Fonctionnement dépenses explications /R 2022 : +316,6 k€ +7%

64 Charges personnels +103k€

- Cotisations assurance personnel +44k€
- Titres restaurants :25 k€
- Personnel : +34k€

65.Autres charges de gestion : -166k€

- Sytraival/ Organom : -169 k€
- Ecriture de rattachement Sytraival 122 k€
- Diminution factures Sytraival (déchèteries)
- Ecart expliqué 297 k€

Mr Ferré indique l'état des emprunts, il précise qu'un des emprunts sera échu au 1^{er} février 2025.

Emprunts au 01/01/2023

Prêt	debut	fin	durée ans	montant init	taux	2023			Cap restant du 01/01/2024	objet
						Échéance par an	Capital amorti	Interets		
CE RA	janv-11	févr-25	15	680 000 €	3,18%	47 410 €	43 275 €	4 135 €	88 280 €	déchetteries St Jean
CE RA	mai-13	mai-28	15	200 000 €	4,32%	18 187 €	14 594 €	3 593 €	74 812 €	Rbst prêt relais
Crédit agricole St Didier	oct-19	juil-34	15	400 000 €	0,95%	28 644 €	25 711 €	2 932 €	292 385 €	déchèterie Vonnas
BP FC Chatillon	janv-21	nov-35	15	340 000 €	0,55%	23 630 €	22 046 €	1 584 €	274 224 €	Rachat des locaux
Total						117 871 €	105 626 €	12 244 €	729 701 €	

Mr Ferré présente les recettes de fonctionnement :

Recettes fonctionnement	R 2022	B 2023	R 2023	R 2023/R 2022
Résultat antérieur reporté		1 409 064 €	0 €	
64 Rbst Charges personnels	0 €	37 000 €	52 654 €	
70 Produits et services	3 544 162 €	3 630 000 €	3 668 781 €	4%
73 Produits	35 453 €	0 €	0 €	
74 Dotations et participations	1 071 062 €	1 005 000 €	954 600 €	-11%
75 Autres produits de gestion	722 €	0 €	2 973 €	
77 Produits exceptionnels	8 240 €	0 €	11 985 €	
77 opérations d'ordre	9 016 €	9 016 €	23 431 €	
Total recettes fonctionnement	4 668 655 €	6 090 080 €	4 714 424,04 €	1%
Rappel Total dépenses	4 415 008 €	6 090 080 €	4 731 666 €	
Résultat (hors report)	253 647 €	0 €	-17 242 €	

Il explique les écarts vis-à-vis de 2022 :

70 Produits et services +182 k€

- Recettes RI + 186 k€
- Augmentation des tarifs de la Redevance Incitative prévue +2,4% soit 80k€ estimé + Messimy et Chaleins.

74 Dotations et participations -141k€ soit

- Versement des éco organismes et rachat matériaux

Les résultats du Compte Administratif sont présentés par Mr Ferré

➤ COMPTE ADMINISTRATIF 2023				
FONCTIONNEMENT	DEPENSES			4 731 665,60
	RECETTES			4 714 424,04
	RESULTAT SF			-17 241,56
INVESTISSEMENT	DEPENSES			425 150,92
	RECETTES			348 607,40
	RESULTAT SI			-76 543,52
➤ RÉSULTAT DE CLOTURE 2023				
	2022	AFFECTATION	2023	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT	1 409 064,36		-17 241,56	1 391 822,80
INVESTISSEMENT	401 445,59		-76 543,52	324 902,07
TOTAL	1 810 509,95	0,00	-93 785,08	1 716 724,87
➤ CONSTATATION DES RAR 2023				
① Restes à réaliser dépenses investissement		659 906,49		Solde RAR
② Restes à réaliser recettes investissement		0,00		-659 906,49

Mr Ferré indique que le report est moins conséquent pour l'année 2023.

Le Comité Syndical par 22 voix pour, 0 voix contre et 0 absentions, APPROUVE le Compte administratif 2023.

5. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Mr Ferré indique que les chiffres du Compte Administratif et du Compte de Gestion corèlent.

50500 - SMIDOM VEYLE SAONE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 719 382,06	6 115 316,36	7 834 698,42
Titres de recette émis (b)	348 607,40	6 571 094,08	6 919 701,48
Réductions de titres (c)		1 856 670,04	1 856 670,04
Recettes nettes (d = b - c)	348 607,40	4 714 424,04	5 063 031,44
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 719 382,06	6 115 316,36	7 834 698,42
Mandats émis (f)	575 723,44	5 659 598,75	6 235 322,19
Annulations de mandats (g)	150 572,52	927 923,15	1 078 495,67
Depenses nettes (h = f - g)	425 150,92	4 731 665,60	5 156 816,52
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	76 543,52	17 241,56	93 785,08

50500 - SMIDOM VEYLE SAONE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTER A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	401 445,59		-76 543,52		324 902,07
Fonctionnement	1 409 064,36		-17 241,56		1 391 822,80
TOTAL I	1 810 509,95		-93 785,08		1 716 724,87

Le Comité Syndical, par 22 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE le compte de gestion 2023,

6 VOTE AFFECTATION DES RESULTATS ANTERIEURS

Mr Ferré expose l'affectation du résultat pour 2023 :

> AFFECTATION AU BP 2024

❶ Déficit - ou Excédent d'investissement cumulé	-335 004,42
❷ Affectation en RI pour couvrir besoin financement (article 1068)	335 004,42
❸ Report excédent fonctionnement en RF (article R 002)	1 056 818,38

> REPORTS AU BP 2024

Section de Fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Report 002	0,00	1 056 818,38

Section d'Investissement

	Dépenses	Recettes
Report 001	0,00	324 902,07
Affectation 1068		335 004,42
RAR	659 906,49	0,00
Total	659 906,49	659 906,49

Le Comité Syndical, par 22 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE le compte de gestion 2023,

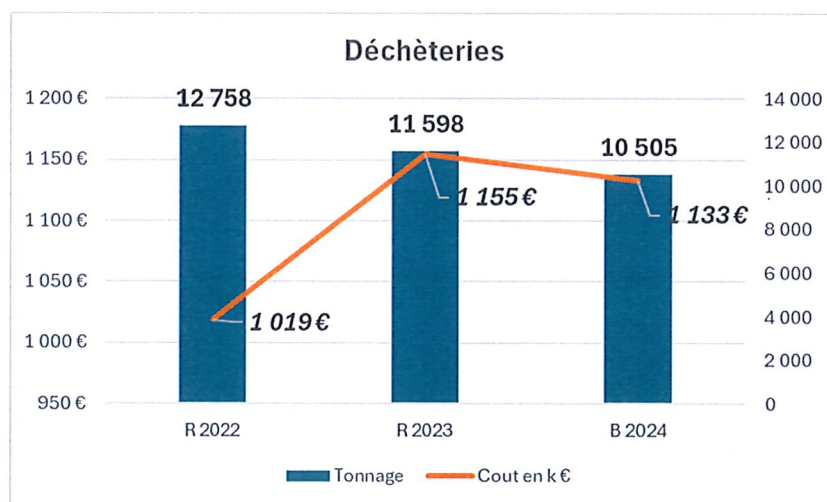
Arrivé de Mme Cleyet Marrel Claude à 9h.

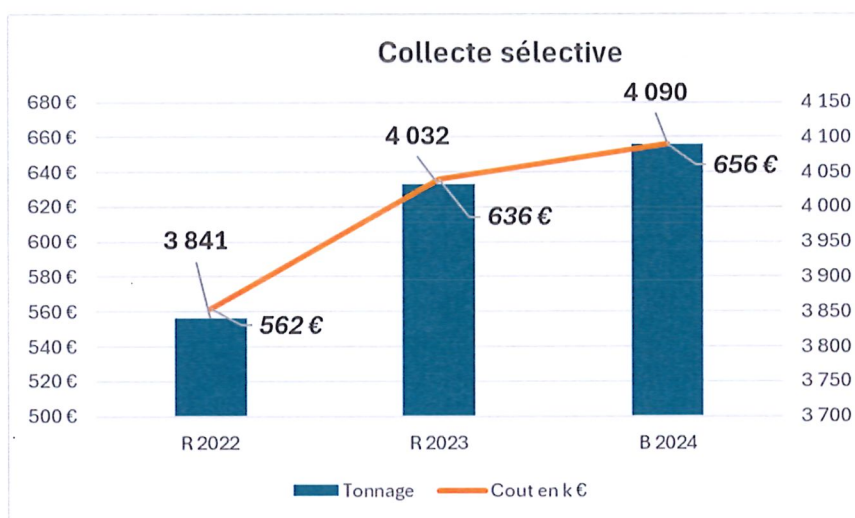
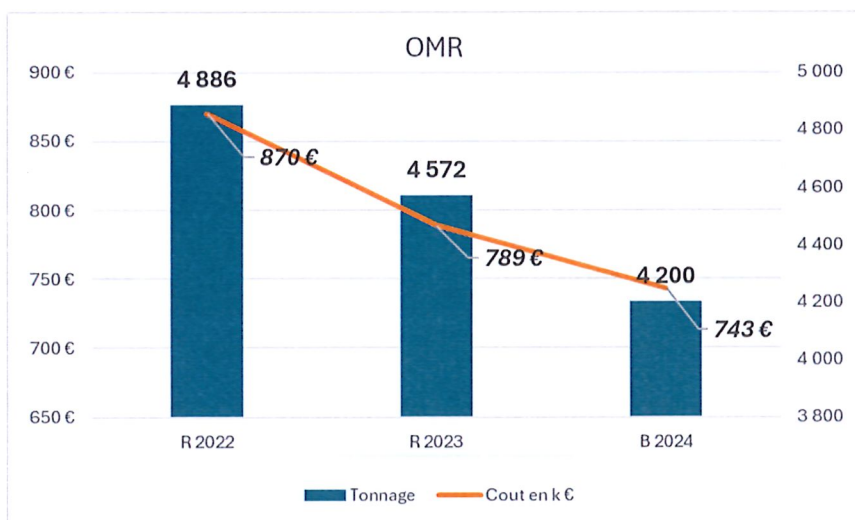
7 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Prévision des tonnages 2024 :

Mr Ferré indique que le tri à la source des biodéchets doit conduire à la baisse des tonnages OMR. En déchèterie, les nouvelles REP (Responsabilité Elargie du Producteur), ainsi que l'arrêt de l'accueil des tontes doit également emmener une baisse des tonnages.

Mr Ferré présente les prévisions des tonnages et les couts afférents pour 2024 :





Investissements 2024 :

Les investissements prévus sur 2024 sont présentés.

Investissements 2024		
Déchèteries	Travaux déchèterie St Etienne	120 000 €
	AMO St Etienne	12 000 €
	S/T Déchèteries	132 000 €
Collecte sélective	Habillage colonnes pour personnalisation	20 000 €
	Colonnes de tri	50 000 €
	S/T Collecte sélective	70 000 €
Collecte OMR	Colonnes aériennes OMR à contrôle accès	50 000 €
	Bornes en AV de collecte bio déchets	15 000 €
	S/T Collecte OMR	65 000 €
Siège Smidom	Rénovation thermique	349 650 €
	Prise alimentation pour véhicules électriques	20 000 €
	Matériel et logiciel Informatique	7 000 €
	Complément travaux suite rapport DOCU	5 000 €
	Mobilier bureaux	5 000 €
	Petit outillage	2 000 €
	S/T Siège	388 650 €
Total nouveaux investissements		655 650 €
RAR 2023		659 666 €
Total		1 315 316 €

Mr Ferré expose les emprunts pour 2024 et indique qu'un nouvel emprunt a été pris afin de faire face aux dépenses concernant les travaux de rénovation énergétique du siège du Smidom.

Il indique également que le Smidom a un souci de trésorerie dû au délai entre les dépenses engagées et le retour de paiement de la facturation de la Redevance Incitative.

Emprunts 2024										
Prêt	debut	fin	durée ans	montant init	taux	Échéance par an	Capital amorti	Interets	Cap restant du 01/01/2025	objet
CE RA	janv-11	févr-25	15	680 000 €	3,18%	49 654 €	46 897 €	2 756 €	44 140 €	déchèterie St Jean
CE RA	mai-13	mai-28	15	200 000 €	4,32%	18 187 €	15 281 €	2 953 €	58 779 €	Rbst prêt relais
Crédit agricole St Didier	oct-19	juil-34	15	400 000 €	0,95%	28 644 €	25 957 €	2 686 €	266 428 €	déchèterie Vonnas
BP FC Chatillon	janv-21	nov-35	15	340 000 €	0,55%	23 630 €	22 167 €	1 463 €	252 056 €	Rachat des locaux
Emprunt 2024	mars-24	juil-39	15	500 000 €	3,85%	36 610 €	20 868 €	15 742 €	479 132 €	Travaux siège et déchèterie St Etienne
Total						156 725 €	131 170 €	25 600 €	1 100 535 €	

Budget investissement 2024 :

Mr Ferré indique les investissements prévus en dépenses et recettes sur l'année 2024.

Dépenses Investissements	R 2023	B 2024
Solde exécution section invest		0 €
Dép. imp.	0 €	96 289 €
16 Emprunts et dettes assimilées	106 728 €	131 170 €
20 Immo Incorporelles	5 400 €	0 €
21 Immo corporelles	263 656 €	1 315 556 €
23 Constructions	25 936 €	0 €
13 amor subventions	6 295 €	9 016 €
Op ordre	17 136 €	
Total Dépenses investissements	425 150,92 €	1 554 155 €
Investissements réels	294 992 €	1 315 556 €
Recettes investissements	R 2023	B 2024
Solde exécution investissement	0 €	324 902 €
Virement section fonctionnement	0 €	0 €
10 Dotations fonds divers et réserve	24 253 €	379 253 €
16 Emprunts et subventions	0 €	500 000 €
19 plus ou moins value de cession	6 100 €	
2158 autres install.	19 136 €	0 €
28 Amortissements	299 119 €	350 000 €
op ordre		
Total Recettes investissements	348 607,40 €	1 554 155 €
Résultat investissement	-76 543,52 €	0 €

Budget fonctionnement 2024 :

Mr Ferré présente les dépenses et recettes de fonctionnement prévu sur 2024.

Dépenses fonctionnement	R 2023	B 2024	B 2024 avec Report
<i>Virement à la section investissement</i>	0 €	0 €	0 €
<i>Dépenses imprévues</i>	0 €	0 €	300 000 €
60 Achats	382 431 €	332 412 €	332 413 €
61 Services extérieurs	1 099 614 €	1 163 000 €	1 553 000 €
62 autres services extérieurs	292 992 €	183 200 €	183 200 €
63 Impôts et taxes	3 229 €	1 250 €	1 250 €
62 autre Pers Extérieur	0 €	30 000 €	30 000 €
63 autres impôts et taxes	9 134 €	10 000 €	10 000 €
64 charges de personnel	912 601 €	987 900 €	1 008 724 €
65 autres charges de gestion	1 669 754 €	1 777 828 €	1 977 828 €
66 charges financières	15 056 €	31 600 €	31 600 €
67 charges exceptionnelles	14 555 €	20 000 €	20 000 €
67 Opérations ordre	25 236 €		
68 dotations aux provisions	0 €	23 500 €	23 500 €
68 dotations aux amortissements	299 119 €	350 000 €	350 000 €
70 Reversements sur redevances	7 946 €	15 000 €	15 000 €
Total dépenses fonctionnement	4 731 665,60 €	4 925 690 €	5 836 515 €

Mr Ferré explique les différences qui peuvent s'observer par rapport à l'année 2023 :

60 –Achats : - 50 k€

- GO + 20 k€ (extension régie)
- Autres marchandises : - 81 k€ (fin impact composteurs)
- Prestation services : -20 k€

61-Services ext. +64 k€

- Prestations services : -16 k € EGT Baisse tonnages déchèterie, arrêt collecte Bdv 55 k€
- Location véhicules : + 35k€ (Bom 26 T sur un an complet)
- Matériel roulant+ 14 k€
- Maintenance : +9 k€
- Etudes et recherche : +15 k€

62 Autres services ext - 109k€

- Rattachement Sytraival -124 k €
- Affranchissement – 39 k€
- Communication + 40 k€

62 Autre personnel extérieur : +30 k€

Monsieur Jarret précise que l'effectif « personnel exploitation » est passé de 11.6 à 10.2 ETP entre 2020 et 2024.

Certes le passage de la majorité des communes d'une collecte Ordures Ménagères par semaine à une quinzaine et la réorganisation des circuits permettent d'assurer en régie :

-La collecte Ordures Ménagères en porte à porte de 8 communes collectées jusqu'en avril 2023 par un prestataire privé.

-La collecte de 1 500 tonnes d'emballages +36% en 4 ans.

Mais il n'y a en contrepartie, plus de disponibilité en temps, pour l'entretien du matériel ou pour absorber les collectes non faites lors des jours fériés.

Postes	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Observations 2024
DGS	0,8	1	1	1	1	1	
Coord. Technique	1	1	1	1			Poursuite en 2024 du test: Tâches redistribuées en interne entre PJ, CT, EB, LL et accueil
Secrétaire comptable	1	1	1				
RAF (DIRECTRICE ADJOINTE)				1	1	1	
Responsable RI	1	1	1	1	1	1	Poursuite de l'évolution responsable RI vers comptabilité
Accueil RI	2	2	3	2	3	3	Un tiers de temps de chaque agent est consacré à une ouverture sur d'autres tâches transversales (biodéchets, reporting, facturation RI, gestion des EPI...) ETP réels accueil = 2
Chargé prév + Bio déchets	0,9	1	1	2	2	2	1 ETP PLPDMA - Communication 1 ETP Bio déchets
	6,7	7	8	8	8	8	
Agent polyvalent	1	1	1	1	0,6	0,7	D. Perraud (0,2); Ch. Dumont (0,3); L. Lardet (0,2)
Propreté PAV	2,5	1,8	2	2	2	1,9	P. Beroujon; Ch. Dumont (0,5) L. Lardet (0,4)
Renfort PAV	0	0,3	0,4				
Chauffeur Grutier dédié	0	2	1,6	1,2	1,2	1,2	K. Michaud (1,2)
Chauffeur Bom et Grutier	0	1	1,3	1,5	0,4	0,6	D. Perraud (0,3); L. Lardet (0,3)
Chauffeur BOM	2	1	1	1			
Chauffeur BOM ou renfort ripeur					3	3	F. Maldonado; L. Berry; A. Gatinet
Renfort Chauffeur ou ripeur	1	2	0,1	0,6	0,6	0,8	Ch. Dumont (0,2); D. Perraud (0,5); L. Lardet (0,1)
Ripeur	2,5	2	2,7	2	2	2	L.Janoir, J.Dumoulin
Renfort ripeur				0,9	0,4		
Renfort saisonnier	0	0,5	0,7	0,2	0,2		
	9	11,6	10,8	10,4	10,4	10,2	
Total Présents	15,7	18,6	18,8	18,4	18,4	18,2	
Personnel Non présent		1,5	1,5	1	1	1	F.Gamby

Mr Ferré expose les Recettes de fonctionnement et les différences qui peuvent s'observer par rapport à l'année 2023 de l'ordre de +1,4% :

Recettes fonctionnement	R 2023	B 2024	B 2024 avec Report
Résultat antérieur reporté	0 €	0 €	1 056 818 €
64 Rbst Charges personnels	52 654 €	36 000 €	36 000 €
70 Produits et services	3 668 781 €	3 710 000 €	3 710 000 €
73 Produits	0 €		
74 Dotations et participations	954 600 €	1 026 700 €	1 026 700 €
75 Autres produits de gestion	2 973 €	1 000 €	1 000 €
77 Produits exceptionnels	11 985 €	0 €	0 €
77 opérations d'ordre	23 431 €	5 997 €	5 997 €
Total recettes fonctionnement	4 714 424,04 €	4 779 697 €	5 836 515 €
Rappel Total dépenses	4 731 666 €	4 925 690 €	5 836 515 €
Résultat (hors report)	-17 242 €	-145 993 €	0 €
Résultat avec report	1 056 818 €	910 825 €	0 €

70 Produits et services + 42 k€

- Augmentation RI +64k€ (+2%)
- Autres marchandises : -22 k€ composteurs)

74 Dotations et participations +72k €

- Cours de reprises matériaux à l'histo
- Soutien des éco organismes +72 k€

Rbst pers -16 k€

Autres produits et opé. Ordre : - 30k€

Ecart expliqué 68 k€

Report à 1 056 818 €

Le récapitulatif du budget est présenté, Mr Ferré invite les membres du Comité Syndical à voter le budget 2024 :

Budget Primitif 2024

2024	Fonctionnement	Investissements
Dépenses	5 836 515,38	1 554 155,23
Recettes	5 836 515,38	1 554 155,23
Resultats	0,00	0,00

Le Comité Syndical, par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE le BUDGET 2024,

8 DELIBERATION, AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX DECHETERIE DE SAINT JEAN SUR VEYLE

Mr Jarret indique que les derniers ajustements travaux et décomptes financiers définitifs de l'opération mise en conformité de la déchèterie de Saint-Jean-sur-Veyle nécessitent de passer des avenants à la hausse ou à la baisse pour trois lots comme suit :

TOTAL TRAVAUX DONT AVENANTS					
LOT	INTITULE	MONTANT MARCHÉ INITIAL € H.T.	EVOLUTIONS € H.T.	MONTANT FINAL € H.T.	
N°1	Terrassements - VRD	148 579,10 €	4 146,55 €	152 725,65 €	2,79%
N°2	Béton Armé - Locaux	129 640,09 €		129 640,09 €	
N°3	Electricité	13 260,00 €		13 260,00 €	
N°4	Clôture - Serrurerie	50 706,80 €	2 345,12 €	53 051,92 €	4,62%
N°5	Charpente métallique	67 422,46 €	- 6 001,20 €	61 421,26 €	-8,90%
	TOTAL	409 608,45 €	490,47 €	410 098,92 €	0,12%

Le Comité Syndical, par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE les avenants pour le marché de la déchèterie de St Jean sur Veyle,

9 DELIBERATION ATTRIBUTION DES MARCHES RENOVATION ENERGETIQUE BATIMENT SMIDOM

Le Comité Syndical a autorisé le lancement d'une consultation pour les travaux de rénovation énergétique du SMIDOM. L'analyse des offres a été présentée à la commission MAPA du 8 mars 2024 laquelle propose, de retenir les entreprises les mieux dissentes selon synthèse ci-dessous

Mr Jarret explique les différents écarts sur les offres présentées.
Les travaux commenceront fin avril et finiront fin juillet.

Les travaux commenceront fin avril et finiront fin juillet.

TABLEAU RECAPITULATIF DES OFFRES LES MIEUX DISANTES

Note de prix = 60%

Note technique = 40%

Affaire : Travaux de rénovation énergétique du bâtiment du SMIDOM VEYLE SAONE - 223, rue Raymond Noël - 01140 SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

La Maîtrise d'Œuvre propose de retenir les entreprises suivantes :

Dénominations des lots	Entreprises Proposées	Notes	Prix entreprise Total en € HT	Estimations en € HT	# entre offre et estimation en %
LOT N° 1 - DEMOLITION - GROS ŒUVRE	MOREL BATIMENT	97,50	23 583,68 €	27 200,00 €	-15,33%
LOT N° 2 - MENUISERIE EXTERIEURE PVC	LORON	95,75	16 723,36 €	19 700,00 €	-17,80%
LOT N° 3 - MENUISERIE INTERIEURE	MONTBARBON	97,50	21 678,74 €	12 700,00 €	41,42%
LOT N° 4 - PLATRERIE - ISOLATION - FAUX-PLAFOND - PEINTURE	GENAUDY	100,00	26 017,28 €	30 400,00 €	-16,85%
LOT N° 5 - SOL SOUPLE	MSB REVETEMENT	87,50	4 993,11 €	6 400,00 €	-28,18%
LOT N° 6 - CARRELAGE - FAIENCE	AMVR POUPON	91,25	1 437,83 €	1 690,00 €	-17,54%
LOT N° 7 - ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES - COURANTS FORTS	ARELEC	88,00	17 997,14 €	33 800,00 €	-87,81%
LOT N° 8 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - SANITAIRE	RABY	98,19	72 143,49 €	71 100,00 €	1,45%
LOT N° 9 - REVETEMENT DE FACADE - ITE	GUELPA	93,75	28 008,78 €	29 900,00 €	-6,75%
LOT N° 10 - ELEVATEUR PMR	ARATAL	92,50	26 012,00 €	28 000,00 €	-7,64%
			238 595,41 €	260 890,00 €	-9,34%

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'AUTORISER le Président à signer les marchés publics de travaux concernant la rénovation énergétique du bâtiment SMIDOM et tous les actes afférents à sa passation et à son exécution avec les sociétés listées ci-dessus, selon propositions d'attributions de la commission MAPA du 8 mars 2023.

Le Comité Syndical, par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, AUTORISE le Président à signer les marchés publics de travaux concernant la rénovation énergétique du bâtiment SMIDOM et tous les actes afférents à sa passation et à son exécution avec les sociétés listées ci-dessus, selon propositions d'attributions de la commission MAPA du 8 mars 2023.

10 DELIBERATION DELEGATION CONTRAT SYTRAIVAL-VALOBAT REP PMCB

Le déploiement des Eco Organismes (VALOBAT pour le territoire du SYTRAIVAL) est engagé depuis le début de l'année sur le territoire national.

Le Comité Syndical est invité à donner délégation au SYTRAIVAL afin qu'il soit porteur d'un contrat unique avec VALOBAT à l'échelle de son territoire et donc pour ses 9 adhérents.

La mise en place de cette filière REP PMCB peut s'effectuer progressivement au choix du SMIDOM pour toute ou partie des déchèteries et des flux de matériaux.

Un point sera fait à la fin du premier semestre, pour déterminer les flux à passer sur la filière REP PMCB par exemple plâtre, huisseries, en fonction des intérêts financiers et de gestion de la fréquentation des déchèteries.

A noter, le SMIDOM a déjà adressé un courrier aux professionnels-artisans du territoire, afin de les rediriger vers les metteurs sur le marché (DORAS, BIG MAT, POINT P, PLATARD...)

Mr Ferré indique que cette REP vise essentiellement les professionnels mais peut être utile pour certains particuliers. Cette REP ne nous permettra plus de facturer les professionnels, ce qui est une perte de recettes. Ceci emmènera une baisse des flux à termes pour les produits du bâtiment. Des interrogations encore importantes sur la mise en place de cette REP se posent pour le moment.

Le Comité Syndical, par 23 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, AUTORISE le Président à signer le contrat SYTRAIVAL-VALLOBAT REP PMCB

11 QUESTIONS DIVERSES

Mr Ferré évoque plusieurs points :

Une application va être mise en place, Néocity : Cette application permet de donner aux habitants des infos sur le Smidom, de faire des signalements et de faire parvenir de manière ciblée par commune des infos (sortie bacs pour les C0,5. Le coût annuel est de 3600 € ; appelée à remplacer les sms (qui ont un coût de 10 000€ par an). Pour information la commune de St Didier a Néocity.

Yonnas : Une réunion s'est tenue avec l'exécutif le mardi 27 février concernant les conditions d'accès sur les déchèteries limitées à 24 passages.

Montmerle : participation à la réunion du quartier centre de la commune ; explication du passage en AV OMR de la partie basse de la rue des Mimmes au 1^{er} juillet. Concertation en cours avec la commune. Autres points abordés : propreté des PAV, abris bac Biodéchets, accès déchèteries.

Messimy : Présentation au Conseil municipal du vendredi 23 février du projet de mise en place de l'apport volontaire OMR sur toute la commune. La commission environnement va étudier la proposition.

Mézériat : mise en service des colonnes aériennes PAV OMR.

Caractérisation du bac 660 l du restaurant du « Petit Mézériat » : 79 % de bio déchets (Ecovalim), 8% collecte sélective ,9% OMR et 4 %déchèterie.

Contrôle entrées déchèteries :

Le mois de janvier sera neutralisé. Création d'une catégorie : Particulier Plus à 36 et Particulier moins à 12. Afin de répondre aux besoins des usagers.

Un affichage « nombre accès réalisés depuis le début de l'année » sur panneau lumineux à l'entrée est désormais en service.

Mr Ferré indique que les panneaux solaires d'une surface de 45 m2 ont produits pour 2023, 12 437 kwh (prévision de 11 013 kwh) soit une réduction de 8,7 t de CO2 sur l'année
La consommation du Smidom est de 12 000 kwh en 2023.

Plan de lutte contre les déchets abandonnés :

Le Smidom ne peut répondre à certains appels à projet de subvention car n'est pas considéré comme un EPCI à fiscalité propre.

Mr Ferré indique qu'un courrier a été envoyé aux Présidents des Communautés de Communes pour leur proposer de répondre (avec l'aide du Smidom) à l'appel à projet déchets abandonnés.
La subvention représente environ : 0,90 € par habitant par « convention »

Règlement de collecte et règlement déchèterie

Mr Ferré expose le devis d'Elcimai (production PLPDMA) : pour 81 50 € HT, signé afin de réaliser la mise à jour des règlements de collecte et de déchèterie. La finalisation est prévue pour fin juin.

Mr Ferré rappelle les règles de collectes pour les jours fériés :

Tous les jours fériés sont collectés (sauf 1^{er} mai, Noël et 1^{er} janvier)

Pour la collecte des ordures ménagères le vidage peut s'effectuer à St Etienne.

Pour la collecte des emballages le vidage n'est pas possible à Quincieux fermé. Le vidage est possible le lendemain matin mais cela entraîne du retard sur la suite de la collecte.

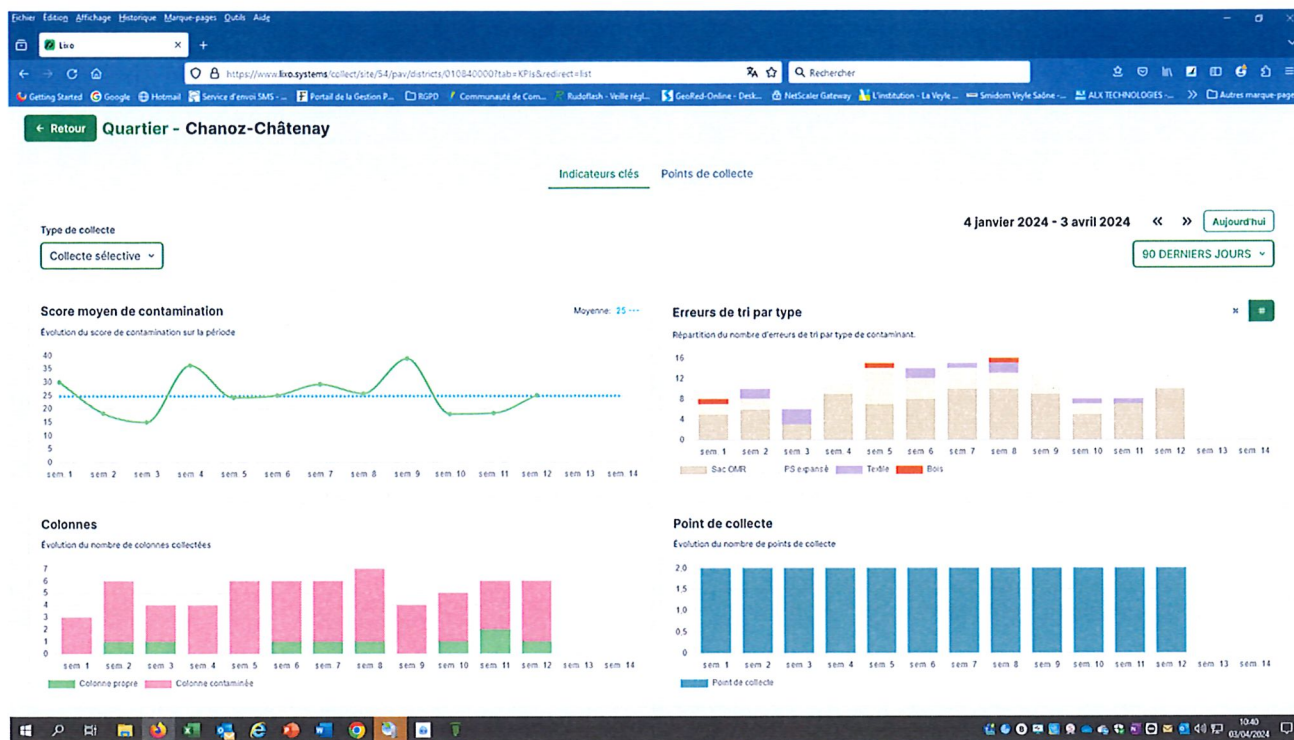
Il y a décalage d'une demi-journée rattrapé au plus tard le jeudi.

Le risque de débordement de certaines colonnes est donc possible.

Lixo :

Mr Ferré présente les résultats du 1^{er} semestre. On peut constater un taux moyen de contamination de l'ordre de 17.6%.

Mr Ferré expose la présentation de l'accès utilisateur et la synthèse par commune :



Fin de séance à 10h30.

LE PROCHAIN COMITE AURA LIEU LE 17 MAI 2024

Le secrétaire de séance

Romain Cottey

Le Président

Paul Ferré